

VILLE DE BRUXELLES - Communiqué de presse
Yvan Mayeur, Bourgmestre
Faouzia Hariche, Echevine en charge de l'Instruction publique,
de la Jeunesse et de la Petite enfance
Mohamed Ouriaghli, Échevin en charge du Logement,
de l'Égalité des chances et de l'Informatique
Ans Persoons, Echevine des Affaires néerlandophones, de la Participation
et des Contrats de quartier



Quartier 'Les Quais' : une nouvelle crèche de 24 places et 20 logements passifs

Le projet Locquenghien fait partie du contrat de quartier 'Les Quais'. 19 millions ont été affectés à la revitalisation du périmètre au profit d'infrastructures publiques et privées, et de l'emploi

Bruxelles, le mardi 29 avril 2014

Ce mardi après-midi, les membres du Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles ont eu le plaisir d'inaugurer le site Locquenghien. Celui-ci est doté d'une nouvelle crèche de 24 places et de 20 logements à caractère social de très grande qualité et au standard passif. C'est-à-dire que les performances énergétiques sont très élevées et que par rapport à la norme E90, les ménages auront une consommation de chauffage réduite de 90%.

Cette réalisation referme le contrat de quartier 'Les Quais' pour lequel les pouvoirs publics ont débloqué quelque 19 millions, dont 7 à la charge de la Ville de Bruxelles. Le programme du contrat de quartier a permis la création de 32 logements et la réhabilitation d'une trentaine d'habitations via notamment le projet X. A cela s'ajoutent de nombreuses primes à la rénovation, plusieurs projets de formation destinés aux habitants du quartier et tournés vers les métiers du bâtiment, de la restauration, de la propreté et de la régie technique. En matière d'insertion socio-professionnelle, de nombreuses personnes ont bénéficié d'un service d'accompagnement vers l'emploi.

Le Bourgmestre **Yvan Mayeur (PS)** se réjouit de voir aboutir ce projet immobilier fort au cœur du centre historique de Bruxelles : « *Porteur d'une véritable dynamique de revitalisation du quartier, le projet Locquenghien s'inscrit dans une démarche socio-économique forte qui permet de soutenir l'emploi et d'offrir aux Bruxellois de nouvelles infrastructures publiques ainsi que 20 logements à caractère social de grande qualité* ».

Faouzia Hariche (PS), Echevine de la Petite enfance : « *La Ville de Bruxelles se veut, avant tout, au service des personnes. Pour investir dans le capital humain, tout commence par et dans les familles. Face au défi de la croissance démographique en Région bruxelloise, la Ville doit s'adapter et répondre aux besoins des enfants et des parents. Les familles, qu'elles soient nombreuses, monoparentales ou recomposées, ont besoin de places d'accueil. Il s'agit donc*

d'une priorité d'ouvrir des lieux d'accueil supplémentaires le plus rapidement possible et d'y mettre en place des projets éducatifs qui favorisent l'épanouissement des tout-petits.»

Mohamed Ouriaghli (PS), en sa qualité d'Echevin du Logement, souhaite insister sur les enjeux et le rôle prépondérant des pouvoirs publics : *« Lors des deux semaines de vacances locatives, l'agence locative de la Régie foncière a reçu **1.300 candidatures** ! L'attractivité des loyers a mis en évidence le besoin criant des habitants de notre Région pour des logements de qualité dotés d'un encadrement des loyers. Seuls 20 ménages ont pu être satisfaits... Cette forte demande non rencontrée renforce plus que jamais l'ambition des membres du Collège à construire des logements publics de façon soutenue ».*

Ans Persoons (sp.a), Echevine des Contrats de quartier : *« Avec les Contrats de quartier, nous souhaitons que les habitants bénéficient d'une amélioration de leurs conditions de vie. La création de logements est un des leviers essentiels pour atteindre cet objectif. De la sorte, les loyers restent à un niveau raisonnable ce qui est essentiel pour maintenir les habitants dans le quartier. Nous avons également mené de nombreuses actions socio-économiques afin d'aider les riverains dans leur recherche d'emploi, par des écoles de devoir et de nombreux autres services encore, telle que la crèche nouvellement créée. Le projet Locquenghien montre également qu'une attention particulière est accordée à la finition, à la construction passive et aux matériaux durables. Nous souhaitons ainsi rendre accessible à tous des logements de qualité et économes en énergie. »*

Le projet Locquenghien se caractérise par le souci de la perfection. Toutes les techniques modernes ont été mises en œuvre : isolation, apports externes et internes optimisés en fonction des saisons, étanchéité à l'air, ventilation avec récupération de chaleur, utilisation rationnelle de l'énergie au moyen de panneaux solaires thermiques et toiture verte. D'un point de vue architectural, il importait de décongestionner l'intérieur d'îlot. Les fonctions sont séparées : les logements aux étages, la halte-garderie au rez-de-chaussée. Le budget de cette opération s'élève à 3.450.000€

*Photos : @Filip Dujardin

Cabinet de l'Echevine Hariche Laura Beya 02/279.49.12 laura.beya@brucity.be	Cabinet de l'Echevin Ouriaghli Alexandre Van der Linden 02/2794135 – 0485/190692 alexandre.vanderlinden@brucity.be	Cabinet de l'Echevine Persoons Quentin Haxhe 02/2794412 quentin.haxhe@brucity.be
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------